

Le prêt entre bibliothèques

par Monique Gingold et Marie-Christine Dalmasso

Ministère de l'Éducation nationale, DISTB

CCN, Pancatalogue et PEB ont fait du prêt entre bibliothèques une activité performante et prospère

PEB est la dénomination officielle du système informatisé de prêt entre bibliothèques, progressivement mis en place par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur au début des années 1980.

Il comprend aujourd'hui 275 adhérents dont 200 en bibliothèques universitaires, soit la presque totalité des sections de BU. Parmi les quelque 75

autres, on trouve, outre l'INIST, des bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur, d'établissements semi-publics et une poignée de centres de documentation privés. Les BU représentent 73 % des adhérents mais 88 % de l'activité du PEB.

Les adhésions croissent régulièrement : + 8 % en 1992 ; + 6 % en 1993.

Les nouvelles universités sont le principal facteur de cette croissance.

PEB, c'est d'abord une messagerie avec un serveur, le SUNIST, à Montpellier, qui gère les boîtes à lettres de chacun des adhérents. Les formulaires électroniques saisis par l'emprunteur arrivent

instantanément dans la boîte à lettres du prêteur. Celui-ci en prend connaissance dès qu'il ouvre sa boîte. L'expédition et la réception d'une demande se déroulent généralement dans la même journée et dépassent rarement 24 heures.

L'activité du PEB s'est accrue de 6 % en 1993 : 554 004 demandes ont été expédiées, 446 104 ont été satisfaites, soit plus de 80 %. 121 161 monographies, soit 22 %, 432 843 périodiques, soit 78 %.

Les taux de satisfaction selon la catégorie de documents reflètent l'histoire des catalogues collectifs : 66 % pour les monographies, 84 % pour les périodiques.

Le CCN, catalogue ancien, offre une couverture assez exhaustive. Pancatalogue, récent et très complexe à enrichir, ne peut encore traduire toute la richesse des collections des bibliothèques universitaires.

Les demandes de fourniture de documents qui n'aboutissent pas par PEB, peuvent circuler hors réseau sur les classiques formulaires papier, dans des bibliothèques et centres de documentation en France ou à l'étranger. Cette activité hors réseau est connue de la sous-direction des Bibliothèques, pour les seules bibliothèques sous tutelle qui, une fois par an, communiquent les statistiques de leur activité manuelle par le VIDÉOPEB, module de saisie informatisée dont le résultat est cumulé avec celui du réseau PEB. Les chiffres de 1993 ne sont pas encore connus ; en 1992, 82 725 demandes ont ainsi voyagé, dont 64 535 ont été satisfaites, soit un taux de 78 %, légèrement inférieur à celui de PEB : ceci s'explique par la complexité des documents en cause et qui généralement ont transité, sans succès, sur le réseau PEB. L'activité d'emprunteur en mode manuel représentait en 1992 pour les seules bibliothèques universitaires, près de 12 % de leur activité totale de prêt entre bibliothèques.

Le recours aux bibliothèques étrangères reste marginal : en 1992, 22 784 demandes sont parties à l'étranger, satisfaites à 76 %. L'activité d'emprunteur vers l'étranger n'a donc représenté que 4 % de l'activité d'emprunteur des BU. La part prise par le Document Supply Centre de la *British Library* n'est pas connue avec exactitude ; on estime qu'elle absorbe entre le tiers et la moitié de ce trafic : environ 10 000 demandes.

Les bibliothèques étrangères sont des emprunteurs fort discrets qui n'ont sollicité les services des BU que 13 782 fois en 1992 (avec un taux de satisfaction de 62 %) soit 2 % de l'activité de prêteur des BU.

Ces chiffres n'incluent pas l'activité du Centre de prêt de la Bibliothèque nationale qui satisfait directement un certain nombre de demandes.

En 1992, réseau PEB et prêt manuel des BU totalisent 604 538 demandes expédiées.

Ce chiffre ne couvre pas, loin s'en faut, tous les besoins de tous les chercheurs du pays. L'INIST à Nancy est un autre grand pourvoyeur qui annonçait 539 261 demandes reçues en 1992 (*INIST Info* n° 16, avril 1993). Ce chiffre ne s'ajoute pas exactement à celui du réseau PEB mais le recoupe sur une frange. En 1993, l'INIST a reçu *via* PEB, 44 059 demandes ; à lui seul, il héberge 7 % de l'activité de prêteur du réseau. De même, il recourt aux BU pour satisfaire certains lecteurs : 18 610 demandes ont ainsi été redistribuées en 1993, ce qui ne représente que 3 % de l'activité d'emprunteur du réseau.

On devine derrière ces chiffres les riches collections de l'INIST qui, s'il n'est pas le partenaire privilégié des BU, en est un recours important sans être un emprunteur envahissant.

Le grand fournisseur du réseau PEB est la BIUM qui a reçu 49 505 demandes en 1993 et assuré à elle seule 7,8 % de l'activité de prêteur. Elle est talonnée par les deux grosses bibliothèques de Lyon : Lyon sciences qui a reçu 25 152 demandes ; Lyon médecine : 23 713 demandes.

Fallait-il en rester là ? Non ! A l'exemple de ce qui existe dans d'autres domaines, la sous-direction des Bibliothèques prospecte ; prospecte de nouveaux partenaires, prospecte de nouvelles techniques, avec les projets ION et EDIL.

ION (Interlending OSI Network) est un projet pilote qui a réalisé l'interconnexion de trois réseaux informatisés de bibliothèques : réseau LASER en Grande-Bretagne, réseau PICA aux Pays-Bas et réseau PEB en France, en application des normes OSI/ILL 10160 et 10161 (Open System Interconnection/InterLibrary Loan). En France, ION transite sur Transpac international. Depuis décembre 1993, il est testé en grandeur réelle ; une trentaine de bibliothèques françaises, CADIST ou spécialisées participent à l'expérimentation.

L'interconnexion fonctionne et quelques établissements peuvent se prévaloir de résultats concrets.

EDIL (Electronic Document Interchange between Libraries) est l'héritier de FOU-DRE, (Fourniture de documents sur réseau électronique) projet interrompu en 1992. Le maillon faible du prêt entre bibliothèques reste le transit postal qui dépasse couramment la semaine. La fourniture électronique pourrait être une solution, elle avait donné grande satisfaction aux bibliothèques emprunteuses dans l'expérience FOU-DRE.

EDIL reprend ce projet en le simplifiant (pas d'archivage) et l'étend à des partenaires européens : BLDSC en Grande-Bretagne, PICA aux Pays-Bas, TIB-Hanovre en Allemagne, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (DISTB) et INIST en France ; la société Télésystèmes en assure la mise en œuvre. Ce projet est en cours d'étude technique et devrait s'achever en 1995.

Le prêt entre bibliothèques est appelé à beaucoup évoluer à long terme ; il est au cœur du schéma directeur informatique des réseaux de bibliothèques universitaires. Ses fonctions sont actuellement disjointes des catalogages collectifs. L'avenir est de les intégrer pour produire directement une demande de prêt à partir d'une recherche bibliographique. Ces facilités pourraient permettre d'impliquer davantage le lecteur dans une transaction. C'est un des projets à terme du schéma directeur.

Plus près de nous, la sous-direction des Bibliothèques a tiré les conclusions de l'expérience PEBMICRO : ce logiciel qui permet une saisie locale et une expédition en différé des transactions de prêt entre bibliothèques, a été implanté dans une cinquantaine d'établissements. Il a montré ses vertus... et ses limites. Sa réécriture est envisagée à court terme afin d'en supprimer les dysfonctionnements et de développer localement des fonctions de gestion. Une nouvelle version, peut-être en 1995, si ses artisans ont les moyens de la mener à son terme, devrait apporter aux utilisateurs de meilleurs services.